Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (2000)

Heft: 135-137

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les faits marquants

Justice et Police

Procès Hänggi : la Cour guatémaltèque de Puerto Barrios a condamné Nicolas Hänggi et Silvio Giovanoli à 12 ans de prison pour trafic de cocaïne. Les deux Suisses sont incarcérés depuis 3 ans. Le tribunal a également lancé un mandat d'arrêt contre Andreas Hänggi, actuellement en Argentine, père de Nicolas et ancien directeur de la filiale de Nestlé au Guatemala. Un premier jugement avait été cassé et Andreas Hänggi acquitté, la Cour Suprême avait annulé ce jugement en octobre 1999.

L'Italie a officiellement requis de Paris l'extradition du citoyen italo-suisse Alvaro Baragiola, arrêté le 2 juin en Corse. En Italie, il a été condamné deux fois à la réclusion à vie par contumace, notamment pour son implication dans l'assassinat en 1978 du Premier ministre Aldo Moro.

Affaires étrangères

Une dizaine de personnalités ont créé une fondation pour soutenir la Garde suisse du Vatican. Présidé par l'ancien conseiller fédéral Flavio Cotti, l'organisme entend réunir un capital d'au moins un million de francs afin de financer cette carte de visite du pape. La fondation créée à Fribourg veut faciliter le recrutement en Suisse, favoriser la formation continue à Rome et préparer la réinsertion professionnelle.

Transports

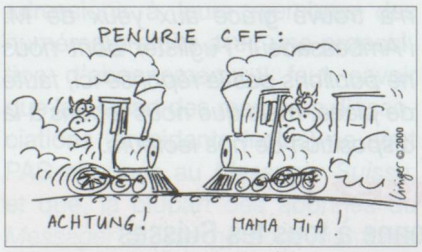

Pour pallier la pénurie de conducteurs de locomotives, les CFF cherchent à en recruter une centaine en Allemagne et aussi en Italie. L'idée d'avoir recours à ceux qui sont en retraite anticipée n'est plus d'actualité.

• Les conducteurs ivres ne devraient plus être les seuls à être pris en flagrant délit par la police. La Commission des transports du National souhaite inscrire dans la loi l'usage d'un test permettant de détecter l'abus de drogues ou de médicaments. Elle recommande l'usage d'un test rapide développé par l'Université de Zurich.

Intérieur

Paris a nommé deux experts indépendants pour se pencher sur le cas des frontaliers contraints de s'affilier à une caisse-maladie lorsqu'ils travaillent en Suisse. Ils devront dresser le tableau des avantages et des inconvénients.

• L'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et d'autres toxicomanies s'oppose aux tests d'urine pratiqués par des entreprises pour vérifier si leurs apprentis font usage de stupéfiants. De tels tests ne sont pas fiables, faciles à manipuler et ils menacent la sphère privée des personnes.

• Le Concordat des assureurs-maladie suisses (CAMS) va déposer un recours contre la prise en charge de distribution d'héroïne sous contrôle médical. Le Concordat estime que ces traitements relèvent des fonds publics.

• La majorité des Suisses ne veulent pas d'une augmentation générale de l'âge de la retraite. Seuls 10 % suivent Franz Steinegger pour la retraite à 67 ans.

Asile

Les minorités ethniques originaires du Kosovo et de la République de Yougoslavie pourront rester en Suisse jusqu'à la fin du mois de mai 2001. Ces personnes sont sujettes à des persécutions.

• L'Office fédéral des réfugiés revient à l'ancienne réglementation. Les requérants d'asile pourront à nouveau travailler 3 mois après le dépôt de leur demande et non attendre un an. Les personnes au bénéfice d'une admission provisoire devront attendre 6 mois.

Fonds en Déshérence

Le juge new-yorkais Edward Korman a mis en vigueur l'accord global entre les banques suisses, les organisations juives et les plaignants américains. Son verdict définitif date du 9 août et a été publié sur internet. Il approuve l'accord du 26 juillet 1998 par lequel l'UBS et le Crédit suisse se sont engagés à verser 1,25 milliard de dollars en échange de l'abandon de toutes les plaintes collectives. Des amendements négociés après coup portent sur les œuvres d'art volées, la recherche de comptes en déshérence, le financement des frais de procédure et la participation des compagnies d'assurances. Les entreprises suisses dont les filiales allemandes ont occupé des travailleurs forcés à l'époque nazie doivent l'annoncer jusqu'au 25 août, si elles veulent être protégées par l'accord. Les banques cantonales et privées devraient accepter d'ouvrir comme les grandes banques leurs archives à la recherche de fonds en déshérence.

Économie

Le Zurichois Alexander Jost a été nommé directeur général de Nestlé Suisse.

• Le bénéfice net de Schindler a atteint au premier semestre 2000 la somme de 108 millions de francs soit un bond de 40 % par rapport à 1999.

• L'industrie suisse des machines, de l'électronique et des métaux tourne toujours à plein régime. Les entrées de commandes bondissent.

• Nestlé a vécu un premier semestre exceptionnel. Les ventes du groupe se sont élevées à 38,8 milliards de francs, soit 9,9 % de plus qu'en 1999.

de l'actualité suisse

• Des producteurs français commercialisent du " Champana " made in Argentine, parmi lesquels Moët et Chandon, H. Mercier, Henri Piper, Mumm et Masson Calvet (maison bordelaise qui a pris le train en marche). Une découverte qui alimente le moulin des défenseurs du village de Champagne vaudois selon un article paru dans la Revue belge des vins. À la suite de la polémique, Moët et Chandon veut renoncer d'ici à la fin de l'année au mot " Champana ".

• Le Crédit suisse group reprend la grande banque d'affaires américaine Donaldson & Jenrette pour 20 milliards de francs.

Statistiques

Le chômage a faiblement reculé en juillet. À la fin du mois il y avait 65 140 chômeurs recensés, soit un recul de 822 personnes soit 1,2 % par rapport au mois précédent. Le taux de chômage est inchangé à 1,8 %.

• Mariages et divorces. 40 646 mariages ont été conclus en 1999 et 20 809 divorces prononcés. En 1999, on comptait 1,27 enfant par Suissesse et 1,93 par étrangère, ce qui donne une moyenne de 1,48 enfant par femme. L'espérance de vie a légèrement augmenté. En 1999 la durée de vie moyenne est de 82,6 ans pour les femmes et de 76,7 ans pour les hommes.

• L'inflation a atteint 2 % en juillet contre 1,9 % en juin et 0,7 % en juillet 1999.

• La Suisse comptait 7 164 400 habitants au 31 décembre 1999, soit 40 900 de plus qu'un an auparavant. Pour la 1ère fois depuis 1981 la population a augmenté plus en ville qu'à la campagne. 4,8 millions de personnes vivent en zone urbaine.

Vie Sociale

Cinq Alémaniques ont été condamnés au Danemark à 30 et 40 jours de prison. Ils avaient peint des graffitis sur un wagon près de Copenhague. Les jeunes gens devront payer 15 000 francs de dédommagement aux chemins de fer danois.

• Une médaille vient d'être remise à la famille Piccard pour un record réalisé par Auguste en 1932. Associé au Belge Max Cosyns, l'illustre aérostier avait réussi à grimper à 16 201 mètres d'altitude. Mais au fil des ans et des records, la Fédération aéronautique internationale a revu et corrigé à plusieurs reprises les catégories volumétriques des ballons. C'est ainsi que la classe des ballons à gaz entre 16 000 et 22 000 mètres a vu le jour cette année. Et la Fédération de s'apercevoir que la meilleure performance dans cette catégorie restait celle du professeur Piccard. Elle a décidé de remettre un diplôme à ses descendants au cours d'une cérémonie au Musée olympique.

• Outre-Sarine, la surveillance vidéo sur le domaine public gagne du terrain. Winterthour et Ipsach y recourent pour lutter contre l'entreposage illégal de déchets, alors que Berne et Saint-Gall prévoient de l'utiliser dans la prévention de la criminalité. À Winterthour, en un mois, une soixantaine de resquilleurs ont été épinglés. Big Brother n'est pas loin ! " Souriez vous êtes filmés ".

• SR-111. Une importante question pour les victimes du crash de l'avion a été débattue à la Cour de Philadelphie. Le juge doit se prononcer sur la compétence de la justice américaine pour instruire les dossiers européens. Du côté de Swissair, on estime que la justice américaine doit être compétente pour les Américains, tandis que les autres dossiers doivent être traités par les tribunaux helvétiques.

• En trois ans le nombre des skinheads a triplé. Ils seraient environ un millier à militer dans l'ensemble du pays. Au total il y en aurait entre 1 500 à 2 000, actifs ou sympathisants. Depuis quelques années il y a toujours eu des skinheads au Rütli le 1er août, mais cette année ils étaient plus nombreux, mieux organisés et affichaient des étendards.

Événements Culturels

Une fresque romaine datant du Ier siècle après J.-C. a été retrouvée à Zurich, chez un collectionneur suisse. La pièce représentant un paon avait disparu de Pompéi en 1957. Acquise de bonne foi, le collectionneur l'a restituée aux autorités italiennes. L'enquête a abouti à une arrestation et à une dénonciation.

• La Suisse a restitué à la France trois pistolets anciens valant plus d'un million de francs. Les armes avaient été volées au Musée de l'armée à Paris il y a 30 ans et retrouvées au domicile d'un antiquaire. Il s'agissait d'un pistolet Acqua fresca et d'une paire Acquis Grani datant du XVIIIe siècle. En 1986, ce marchand établi en Allemagne avait tué son épouse avant de se donner la mort. Un grand nombre d'antiquités, entreposées dans des cachettes avaient été découvertes. Parmi celles-ci se trouvaient des armes volées dans des musées de toute l'Europe. Les trois pistolets qui ne figuraient sur aucune liste, ont été mis en vente à Lucerne en 1996. C'est alors que les autorités françaises ont réclamé leur mise sous séquestre.

• Édipresse s'attaque à la France voisine. Tribune Mont-Blanc, tirée à 50 000 exemplaires part à la conquête de la Haute-Savoie et du Pays de Gex. Le journal couvre une région que la presse hexagonale a toujours morcelée.

N.B. Les francs mentionnés sont des francs suisses

Henriette Germain-Nicolet